

REGROUPEMENT FÉMINISTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Assemblée générale annuelle

Procès-verbal
Réunion d'affaires

Grains de folie, 171 boul. Saint-Pierre O, Caraquet, NB
Samedi 9 juin 2018

Présidente par intérim: Lyne Chantal Boudreau

Vice-Présidente par intérim: Monique Brideau

Secrétaire: Véronique Guitard (absente)

Trésorière: Pauline Abel

Coordonnatrice du Caucus des jeunes féministes : Lucie Aounetse

Autres membres en règle: Lucie Aounetse, Pauline Abel, Andrée-Anne Leblanc, Cassandre Arseneau, Isabelle Mckee-Allain, Rachel Richard, Frances Leblanc, Noella Richard, Kylie Bergfalk, Madeline Robichaud, Sara-Michelle Roussel, Janita Mallet, Christine Degrace, Marie Gauvin, Jody Dallaire, Michèle Caron, Louise Imbeault, Paulette Sonier-Rioux, Martine Marchand, Johanne Perron, Stacy Arseneault, Camille Perron-Cormier, Sylvie Morin, Ginette Gautreau, Monique Brideau, Naomi Farhloul, Madeline Lamboley, Florence Dugas, Sonia Herma, Jael Duarte, Monica Thériault, Norma Dubé, Sarah Dennene, Ginette Boudreau

Membres associés: Zivi Richard, Charles Mcdougall, Eugène Leblanc, Janelle Poirier, Pascale Rioux.

Invitées et observatrices : Natalie Comeau

Employées: Nelly Dennene (directrice générale), Martine Aubé (responsable des opérations), Christine Griffin (analyste des politiques), Mélanie LeBlanc (agente de communication et de mobilisation), Natasha Landry (adjointe aux projets)

Présidente d'assemblée : Madeleine Arseneau

1. Constatation du quorum et adoption de l'ordre du jour

AGA.2018-06-09.01. Lyne Chantal Boudreau prend la parole et constate le quorum.

2. Élection présidente et secrétaire d'assemblée ainsi que présidente et secrétaire d'élection

AGA.2018-06-09.02. Ginette Gautreau propose Madeleine Arseneau comme présidente de l'assemblée et de l'élection. Adopté à l'unanimité

AGA.2018-06-09.03. Ginette Gautreau propose Christine Griffin comme secrétaire de l'assemblée et de l'élection. Adopté à l'unanimité

Madeleine Arseneau rappelle qu'une AGA est l'instance suprême. La procédure d'assemblée est prévue dans les Statuts et règlements. On rappelle le besoin d'être claires et concises dans les interventions. Tous les membres ont bien reçu la documentation pour la réunion d'affaires dans leurs pochettes. Seules les membres en règle peuvent avoir le droit de vote.

3. Adoption de l'ordre du jour

AGA.2018-06-09.04. – Sylive Morin propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par Louise Imbeault. Voté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la dernière AGA

Paulette Sonier-Rioux demande la modification de l'épellation de son nom de famille (SONIER) dans le PV de l'AGA 2017. La modification sera apportée.

AGA.2018-06-09.04 – Jody Dallaire propose l'adoption du PV avec les modifications apportées, appuyé par Paulette Sonier Rioux. Adopté à l'unanimité

5. Suivis du procès-verbal de l'AGA 2017

Nelly Dennene présente les suivis au PV de l'AGA 2017

Aucune question.

6. Rapport de la présidente par intérim et de la direction générale

Une copie du rapport est déposée sur chaque table. Le rapport est également disponible en ligne et a été envoyé aux membres par courriel, préalablement à la rencontre. Une présentation des activités du rapport annuel est également projetée à l'écran pendant la présentation de Lyne Chantal Boudreau et de Nelly Dennene.

Lyne Chantal Boudreau présente son rapport. La dernière année fut très occupée pour le RFNB. Plusieurs projets ont été solidifiés cette année. Plus particulièrement, ce qui marque la dernière année est le renouvellement des moyens pour aborder les enjeux. Le CA et le bureau ont fait de grands efforts pour tenter d'utiliser de nouveaux moyens pour diversifier le public rejoint par le RFNB et nous avons été plus présentes que jamais dans l'actualité. Le RFNB a aussi beaucoup travaillé en partenariat. Il y a eu le renforcement de partenariats, comme celui avec le Conseil économique du Nouveau-Brunswick pour le projet sur la prospérité économique.

Il y a aussi eu de nouveaux partenariats comme celui avec la Politique d'aménagement linguistique et culturelle (PALC). Nous avons également souligné le 10^e anniversaire du RFNB. Lyne termine en remerciant tout le travail de l'équipe et du CA.

La partie de Lyne se conclut et Nelly prend la parole.

Nelly présente les activités de l'année. Le RFNB a grandi et a présentement 389 membres et 12 organismes membres. Nous avons mis en place une stratégie de communication solide afin de rejoindre de nouveaux membres, entre autres, l'initiative « Membres en vedette » qui nous a permis de mettre à l'avant plan, nos membres et les raisons qui les motivent à être membres de notre organisme. En plus, d'avoir diversifié nos activités, nous avons aussi été en mesure de faire des activités à l'extérieur de Moncton. Nous avons plusieurs nouveaux projets, notamment un projet sur la participation politique des femmes dans la politique provinciale. Un fait essentiel à mentionner est que nous avons réussi à traiter de chacune de nos priorités, totalisant pas moins de 64 interventions médiatiques au cours de la dernière année. Nelly termine en remerciant chacune des employées du RFNB pour leur travail exceptionnel et remercie le CA pour son soutien.

Sylvie Morin souligne l'effort de sortir du sud-est de la province et apprécie cet effort.

AGA.2018-06-09.05. – Adoption du rapport annuel proposé par Monique Brideau, appuyé par Zivi Richard. Adopté à l'unanimité

7. Ratification des actes du conseil d'administration

Voir en pièce jointe les actes du conseil d'administration

AGA.2018-06-09.07.- Louise Imbeault propose la ratification des actes du conseil d'administration, appuyé par Isabelle Mckee-Allain. Voté à l'unanimité

8. Adoption des états financiers 2017-2018

Voir en pièce jointe les états financiers.

Nelly Dennene présente les états financiers 2017-2018

Jody Dallaire demande une clarification de la case « frais de bureau et le loyer ». Les frais de bureau sont des petites dépenses, comme le café, etc. et les services de paie.

Louise Imbeault demande que dorénavant un bilan financier au 31 mars 2018 soit ajouté aux documents présentés afin d'avoir un portrait réel de la situation financière à cette date.

AGA.2018-06-09.07. – Pauline Abel propose l'adoption des états financiers 2017-2018 tel que présentés, appuyé par Sylvie Morin. Une abstention à l'adoption. Adopté par la majorité

AGA.2018-06-09.08. Louise Imbeault propose l'ajout du bilan financier pour le prochaine AGA. Appuyé par Michèle Caron. Adopté à l'unanimité.

Michèle Caron souligne aussi que le renseignement fourni lors de l'AGA par Nelly est aussi important et qu'ils permettent aux membres d'avoir un portrait complet des finances. Elle souligne l'importance d'avoir les deux informations, malgré l'ajout du bilan financier.

9. Rapport du comité d'examen des comptes

Voir en pièce jointe le rapport d'examen des comptes.

Jody Dallaire présente le rapport de l'examen des comptes.

Elle indique la recommandation du comité : de lister sur les comptes et les chèques s'il y a plusieurs comptes sur un chèque

AGA.2018-06-09.09. – Jody Dallaire propose l'adoption du rapport du comité d'examen des comptes tel que présenté, appuyé par Johanne Perron. Adopté à l'unanimité

10. Nomination du comité d'examen des comptes pour l'année 2018-2019

AGA.2018-06-09.10. –Zivi Richard propose Jody Dallaire, Noella Richard, Andrée Anne Leblanc et Chantal Abord-Hugon comme membres du comité d'examen des comptes 2018-2019 appuyé par Ginette. Adopté à l'unanimité.

11. Adoption de la planification annuelle 2018-2019

Voir en pièce jointe la planification annuelle

Martine Aubé, responsable des opérations au RFNB, présente la planification annuelle 2018-2019

Nelly Dennene précise que la planification annuelle découle de la planification stratégique et qu'elle a été créée dans une optique d'évaluation de nos ressources afin de bien représenter les membres et de diversification du financement.

Michele Caron souligne qu'il y a souvent la priorité du code vestimentaire, mais ne peut pas trouver notre position officielle sur cet enjeu. Propose que ce sujet soit clarifié pour le RFNB.

Nelly Dennene explique que l'AGA n'a pas pris position officielle puisque le CA s'est basé sur les grandes priorités afin de détailler comment cet enjeu est lié aux autres priorités, telles que le consentement, l'hypersexualisation (priorités déjà votées à l'AGA et ratifiées par le CA), etc.

Johanne Perron, au sujet du point *1.1.5 – élections provinciales* – interventions du RFNB, assume que l'équité salariale entre dans cet aspect, et apprécie le fait que ce soit inclus.

Michèle Caron demande qui sont nos publics cibles référés dans le document

Nelly Dennene informe que les publics sont déterminés par la stratégie de communication du RFNB déjà mise en œuvre, mais qui sera révisée dans la prochaine année.

Jody Dallaire observe l'énergie incroyable des AGA et qu'il serait important de continuer les efforts du RFNB en région. Elle suggère la création de comités de travail ou autre forme afin d'encourager la membriété en région.

Madeleine Arseneau demande une mise à jour au sujet du Sommet des femmes.

Nelly Dennene mentionne les efforts par le CA et par l'équipe pour s'assurer qu'il y ait un Sommet des femmes en 2019. Nous sommes en discussion avec les bailleurs de fonds et le CMA pour concrétiser certains détails financiers pour assurer la tenue d'un Sommet des femmes. Nous avons donc établi un plan, une demande de projet et nous l'avons présentée au CMA ainsi qu'aux bailleurs de fonds et nous attendons encore des nouvelles du financement.

Sylvie Morin mentionne que la dernière fois c'était aussi difficile d'établir un partenariat. Le message reçu de Patrimoine canadien était d'enlever les rassemblements et que CFC allait financer le sommet. Elle précise que le Sommet fait partie du CMA. Sylvie pose la question à Louise Imbeault, qui est aussi présidente de la SNA en soulignant que le Sommet des femmes est une des rares choses qui a laissé un lègue.

Louise Imbeault souligne que le sommet des femmes est dans le cahier de charge du COCMA, mais que c'est maintenant le COCMA qui s'en occupe. Tout le monde a la table met l'effort pour résoudre l'enjeu. Le COCMA n'a pas trouvé prioritaire un sommet. Elle souligne aussi que selon elle, ces rassemblements sont d'une grande importance. Il y a donc un effort pour produire un événement acadien pour les femmes

Natalie Comeau qui est, coordonnatrice des grands rassemblements au CMA souligne que la volonté du COCMA n'a jamais été d'éliminer l'évènement, mais nous devons reformuler pour que ce soit financé et qu'un Sommet des femmes ait lieu.

AGA.2018-06-09.11. – *Lucie Aounetse propose l'adoption de la planification annuelle 2018-2019 tel que présentée, appuyé par Ginette Gautreau. Voté à l'unanimité*

12. Adoption des prévisions budgétaires 2018-2019

Voir en pièce jointe les prévisions budgétaires

La directrice générale, Nelly Dennene présente les prévisions budgétaires. Tous les revenus notés sont confirmés, ce qui est quand même rare à ce point dans l'année.

AGA.2018-06-09.12. - *Monique Brideau propose l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2018-2019 telle que présentée appuyée par Paulette Sonier-Rioux, votée à l'unanimité.*

13. Modification des Statuts et règlements

Voir en pièce jointe les modifications des statuts et règlements.

Martine Aubé, responsable des opérations au RFNB, présente les modifications proposées des statuts et règlements. Elle souligne qu'il y a des changements au niveau de la mise en page et aussi du contenu.

Jody Dallaire souligne que la modification de la dernière partie de la phrase de la convocation d'un AGA exceptionnelle (une correction de la langue). Martine note la modification.

Sylvie Morin donne plus d'informations au sujet du droit de vote de la présidente – lorsque le RFNB a été mis sur pieds, il a été questionné de mettre au pouvoir une personne. C'était un choix conscient de la part des premières personnes qui ont fondé les règlements. Elle propose un débat au sujet du droit du vote de la présidente pour trancher un débat.

Martine souligne que cela a été discuté en CA.

Louise Imbeault souligne que cette modification donne un premier droit de vote à la présidente.

Michèle Caron souligne que le droit de vote de présidente, c'est le droit de trancher. Certains organismes font ceci.

AGA.2018-06-09.13. Michèle Caron propose d'ajouter « en cas d'égalité ». Proposition rejetée.

Louise Imbeault mentionne la présidente doit avoir le droit de trancher.

Isabelle Mckee-Allain souligne qu'il peut avoir d'énormes changements à un organisme si la présidente a un droit de vote tranchant.

AGA.2018-06-09.14. - Louise Imbeault propose de retirer le terme « de droit prépondérant » de la modification de la proposition, donc, qu'en cas d'égalité, la présidente a un droit de vote. Si la présidence n'exerce pas ce droit de vote, la proposition est rejetée. Appuyé par Norma Dubé.

Jody Dallaire mentionne que donner le pouvoir à une personne de trancher est à l'encontre des principes féministes. Elle ne favorise pas cette approche.

Noella Richard ajoute que le CA peut changer et donc l'enjeu peut avancer de façon différente. Si le vote est encore à 50%, la question n'est pas réglée

Norma suggère une autre option. La voix est complètement enlevée, son droit de vote est enlevé. Une bonne présidente ne voterait pas puisque la question n'est pas assez mûre de toute façon. C'est comme dire que la présidente n'a pas le droit de parole.

Michèle ajoute que si la présidente décide qu'elle veut que son vote tranche, elle n'a donc pas le droit de vote ordinaire. Comme féministe, nous avons le devoir d'être le plus démocratiques que possible.

Sylvie souligne qu'il n'y a pas souvent de vote, c'est souvent sous le consensus.

Louise Imbeault retire sa proposition initiale, appuyée par Norma Dubé. Toutes sont en faveur.

AGA.2018-06-09.15. - Sylvie propose un amendement à la proposition : la présidence peut exercer son droit de vote, en cas d'égalité, la proposition soit rejetée. La proposition est donc votée avec cette modification, appuyée par Louise Imbeault. Voté à l'unanimité

Martine Aubé poursuit la présentation des modifications au sujet de l'élimination de l'envoi du formulaire de membriété par la poste :

Johanne Perron mentionne la possibilité que l'élimination de l'envoi par la poste puisse affecter les femmes qui n'ont pas un grand revenu

Nelly Dennene ajoute que dans les dernières années, on ne reçoit pas de communication par la poste, mais que nous pouvons en discuter.

Michèle Caron souligne que l'envoi par la poste est encore une option dans le cas d'une assemblée générale annuelle extraordinaire.

Cassandre Arsenault souligne que si les formulaires ne sont pas disponibles en format papier, il ne vaut pas la peine de mettre l'option par la poste.

AGA.2018-06-09.16. Monica Thériault propose l'Adoption des modifications avec les amendements discutés appuyée par Pauline Abel. Adopté à l'unanimité

14. Pauline Abel présente le rapport du comité de mise en candidature et élection du conseil d'administration

Le comité s'est rencontré à sept reprises et était composé de : Johanne Perron, Paulette Sonier Rioux, Pauline Abel et Nelly Dennene (ex officio). Le comité a diffusé l'appel à candidatures conformément aux statuts et règlements.

Les postes en élection cette année sont :

- Présidence
- Vice-présidence
- Secrétaire
- Coordonnatrice-administratrice du Caucus des jeunes féministes
- Conseillère
- Conseillère

Madeleine Arseneau reprend la parole et explique le déroulement des élections

AGA.2018-06-09.17. Zivi Rochard propose Kylie Bergfalk et Eugène Leblanc comme scrutateurs. Appuyé par Sylvie Morin, adopté à l'unanimité

Lyne Chantal Boudreau présente sa candidature comme présidente et est élue par acclamation.

Monique Brideau et Sabis Paris se présentent au poste de vice-présidente. Monique Brideau est élue à majorité.

Monica Thériault, Anne-Sophie Farion (vidéo) se présente comme secrétaire. Monica Thériault est élue à majorité.

Cassandra Arseneau se présente comme Coordonnatrice-administratrice du Caucus des jeunes féministes. Elle est élue par acclamation.

Karine Bujold (lettre), Ginette Gautreau (discours), Madeline Lamboley (discours), Martine Marchand (discours), Julie Caissie (absente), Anne-Sophie Farion (vidéo) se présentent comme conseillères.

Michèle Caron demande la composition actuelle du CA en termes de régions.

Nelly Dennene répond.

Madeleine Arseneau demande la manière dont l'AGA souhaite procéder. Plusieurs demandent trois bulletins de vote chacune. Une discussion a lieu sur la manière de voter. La procédure n'est pas claire. Madeleine Arseneau demande un vote. La procédure est changée (les billets de vote sont détruits). On recommence le vote. L'assemblée décide que les membres doivent mettre trois noms sur leurs bulletins de vote et les scrutateurs comptent selon le nombre de personnes qui sont nommées dans le bulletin de vote. Chaque nom a été compté comme étant un vote.

Ginette Gautreau, Madeline Lamboley et Martine Marchand sont élues aux postes de conseillères.

Un changement dans l'animation de l'AGA survient suite à un incident hors du contrôle de l'animatrice.

AGA.2018-06-09.18. – Louise Imbeault propose la destruction des bulletins. Appuyé par Jody Dallaire, voté à l'unanimité

15. Sélection du lieu de l'AGA 2019

Lyne Chantal Boudreau prend la parole afin de mentionner l'importance de continuer à voyager à travers la province. Toutefois, afin de s'assurer que les ressources soient adéquates, le CA du RFNB propose que la prochaine AGA ait lieu à Moncton et que le bureau se déplace à chaque deux ans.

La prochaine assemblée générale annuelle serait donc à Moncton

AGA.2018-06-09.19. – Paulette propose que le RFNB tienne son AGA à l'extérieur de Moncton aux deux (2) ans et que la tenue de la prochaine AGA soit à Moncton, appuyé par Zivi Rochard, voté à l'unanimité.

16. Varia

Nelly Dennene souligne que Karine Bujold, Véronique Guitard et Lucie Aounetse s'en vont du CA. Au nom du RFNB, on leur souhaite succès dans leurs futurs projets et on les remercie pour leur engagement au fil des années. Un cadeau leur est remis.

17. Levée de l'assemblée

AGA.2018-06-09.20. – Janelle Poirier propose la levée de l'assemblée. 16h40